

37



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Michael Malley

le mercredi 24 mai 2006

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 24 mai 2006

10 h

Prière.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Betts :

69, *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Moncton.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. A. LeBlanc :

70, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Jamieson donne avis de motion 75 portant que, le mardi 30 mai 2006, appuyé par M. Lamrock, il proposera ce qui suit :

attendu que le réchauffement planétaire représente une menace croissante pour la santé des gens, pour nos industries des ressources ainsi que pour notre environnement;

attendu que, en l'absence d'un leadership de la part du gouvernement fédéral, les provinces doivent se doter de plans précis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre;

attendu que, à la différence d'autres instances, le Nouveau-Brunswick n'a pas adopté de mesure législative qui fixe des objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de présenter, d'ici au 31 décembre 2006, une mesure législative qui fixe des objectifs précis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'hon. M. Harrison, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième

lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère du Tourisme et des Parcs.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi sur le droit de lire*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Betts, vice-président, assume sa suppléance.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30 reprend à 14 h sous la présidence du président de la Chambre.

Le débat reprend et se termine. La motion portant que le projet de loi 67 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 67, *Loi sur le droit de lire*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur la garde et la détention des adolescents*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 68 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est rejetée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 60 (23 mai 2006).